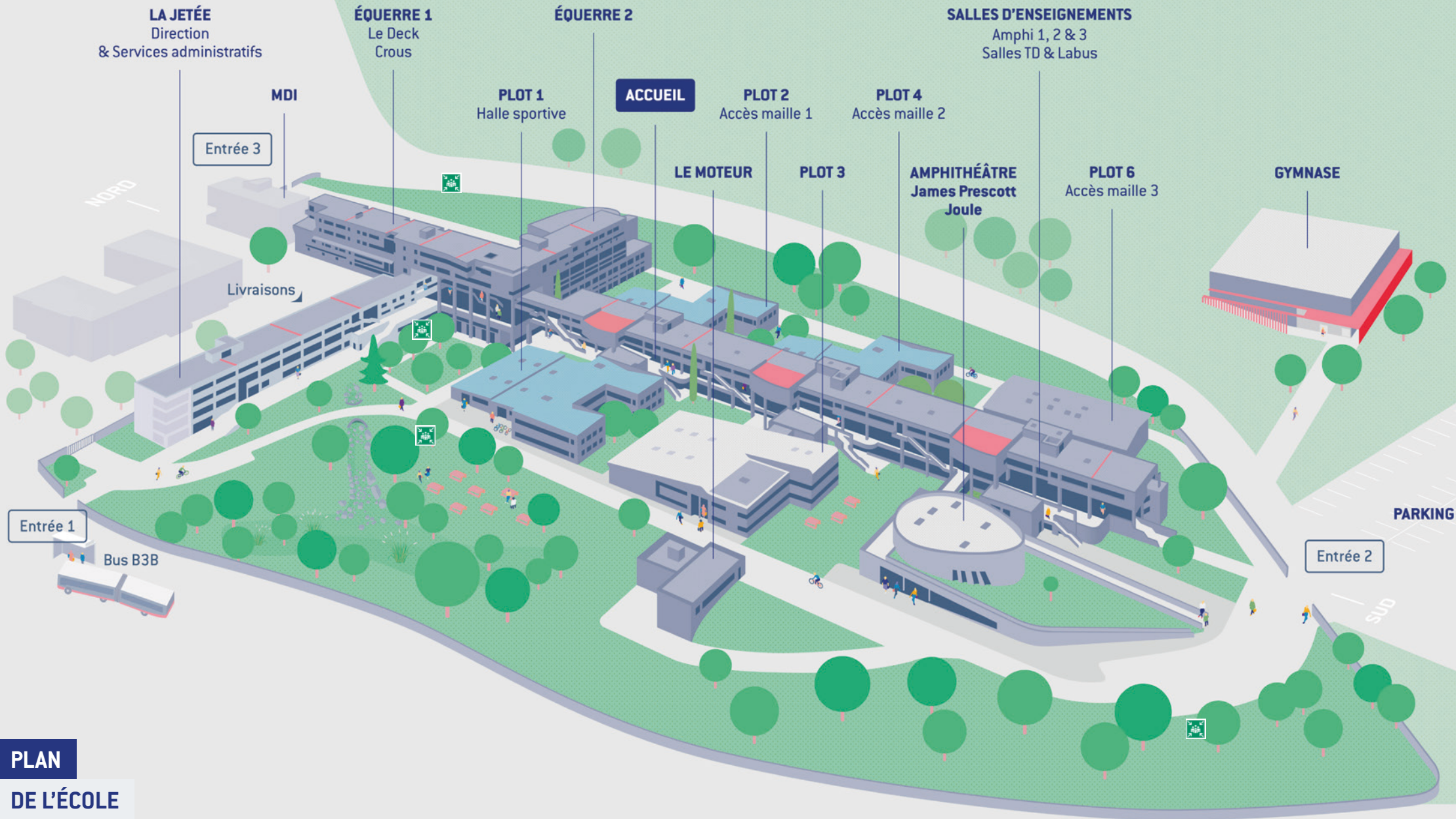




Guide pratique à l'usage des élèves

Rentrée 2022

CENTRALE MÉDITERRANÉE



**PLAN
DE L'ÉCOLE**

LA JETÉE



NIVEAU -1

Espace de restauration des personnels / *Staff canteen*

NIVEAU 0

Patrimoine – Logistique – Prévention / *Patrimony - Logistics - Prevention*

Relations et partenariats entreprises / *Corporate partnerships*

Formation continue / *Executive Education*

NIVEAU 1

Formation / *Education*

Relations internationales / *International relations*

Labo sociétal / *Corporate social responsibility*

Ingénierie et innovation pédagogique / *Educational innovations*

NIVEAU 2

Direction / *Board*

Direction Générale des Services / *Secretary general*

Recherche / *Research*

Communication / *Communication*

Finances et agence comptable / *Finances - Accounting*

Marchés publics / *Public contracts*

Ressources Humaines / *Human resources*

Salle des instances / *Boardroom*

ÉQUERRE 1



NIVEAU 1

Couloir des associations / *Students' union*

NIVEAUX 2 & 3

Restaurant universitaire (CROUS) / *Canteen*

NIVEAU 4

Le Deck (pré-incubateur) / *Deck (Business incubator)*

NIVEAU 5

QARMA / *Data science laboratory*

PLOT 1

NIVEAU 0

Salles de TP électronique / *Electronics lab*

Salle d'informatique Prado / *Computer room*

Espace loisirs / Halle sportive / Dojo / *Leisure, sports, dojo*

NIVEAU 1

Le Kiosque (centre de documentation avancé) / *Library*

ÉQUERRE 2

MC2 (Ouverture 2024) / *Opening planned for 2024*

NIVEAU 1

PC Sécurité / *Central security*

LE MOTEUR

Espace de travail / *Workspace*

PLOT 2 (accès maille 1)



NIVEAU 0

Salle de TP optique / *Optical lab*

Salle de TP traitement du signal / *Signal processing lab*

Canal à Houle / *Wave channel*

Salles d'informatique : Vauban, Endoume / *Computer rooms*

NIVEAU 1

ACCUEIL / *RECEPTION*

Direction des systèmes d'information / *IT department*

Local syndical / *Union local*

Association des diplômés / *Alumni association*

NIVEAU 2

Amphi 1, salles de TD / *Auditorium 1, Classrooms*

Labos de langues / *Language labs*

PLOT 4 (accès maille 2)



NIVEAU 0

Salle TP électromagnétisme / *Electromagnetic lab*

Salle TP mécanique / *Mechanics lab*

Salle test acoustique / *Acoustic test lab*

Salle d'informatique Mourepiane / *Computer room*

Halle artistique, espace de travail / *Art space, workspace*

FabLab / *Fablab*

NIVEAU 1

Salles d'informatique : Gaby, If, Roucas / *Computer rooms*

L'AnTenne / *Student support service*

Salle vidéo / *Video room*

France Énergies Marines / *Marine Energy Company*

NIVEAU 2

Amphi 2 / *Auditorium 2*

Salles de TD / *Classrooms*

AMPHITHÉÂTRE JAMES PRESCOTT JOULE



PLOT 6 (accès maille 3)



NIVEAU 0

Laboratoire M2P2 / *Laboratory of mechanics, modeling & clean processes*

Salles de TP mécafluides / *Fluid Mechanics lab*

Salle de sport (muscultation) / *Fitness center*

Salle d'informatique La Pomme / *Computer room*

NIVEAU 1

Centre de documentation / *Documentation center*

Laboratoire M2P2 / *Computational Fluid Mechanics and Process Engineering*

NIVEAU 2

Amphi 3 / *Auditorium 3*

Salles de TD et Labus / *Classrooms, innovative classrooms*

SÉCURITÉ

Défiibrillateurs



- PC Sécurité
- La Jetée, au rez-de-chaussée, face à l'ascenseur

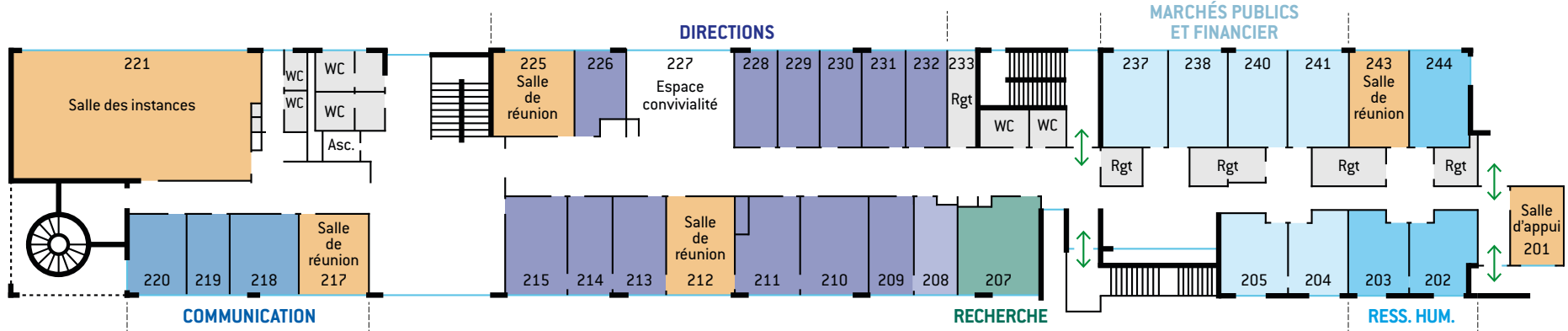
Points de rassemblement incendie



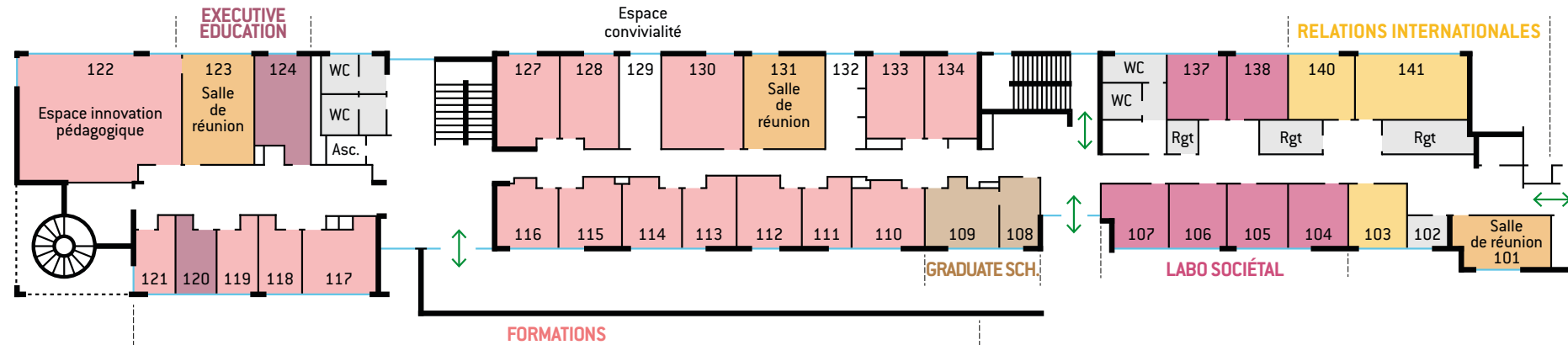
- Esplanade CROUS (par défaut, pour les occupants de l'extrémité Bâtiment La Jetée N2 + CROUS + Équerres 1 et 2)
- Esplanade Sud de La Jetée (par défaut, pour les occupants du Bâtiment La Jetée)
- Esplanade Sud Ouest - Bassin de rétention (par défaut, pour les occupants des plots 1 et 2 + maille 1)
- Esplanade Amphithéâtre J. P. Joule - Sud BecquereI (par défaut, pour les occupants des plots 3 / 4 / 6 + mailles 2 et 3 + Amphi J. P. Joule)

PLAN DE LA JETÉE

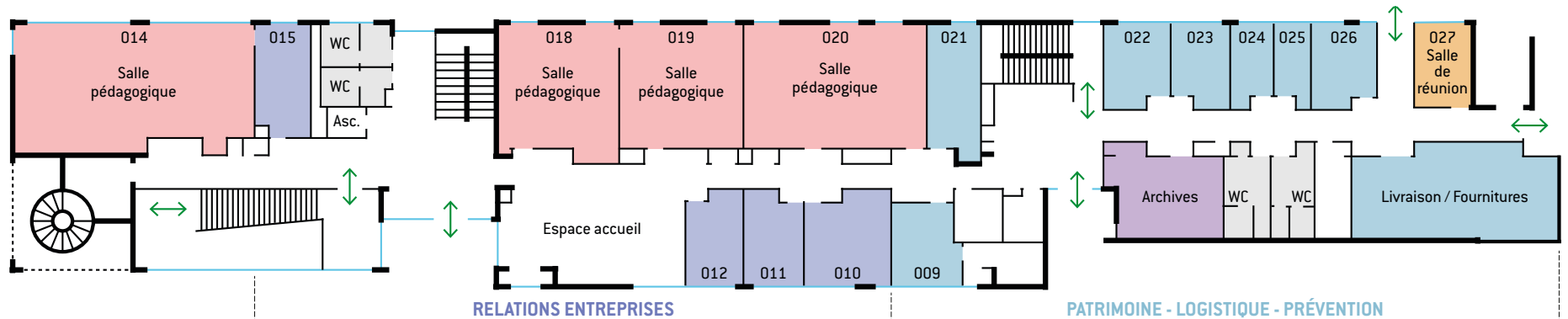
NIVEAU 2



NIVEAU 1



NIVEAU 0



CAMPUS DU TECHNOPOLE

DE CHATEAU-GOMBERT

CAMPUS

Majoritairement localisé sur le technopôle de Château-Gombert, au pied du massif de l'Étoile, le campus de Centrale Méditerranée s'étend actuellement sur une superficie totale de 5,7 hectares. Il comprend également une parcelle bâtie sur le campus universitaire de Saint-Jérôme.

TECHNOPÔLE EN CHIFFRES

- ▶ **180 hectares**
- ▶ **170 entreprises** dont plus de **50 start-up**
- ▶ **4 016 emplois** privés et publics dont **660 enseignants-chercheurs**
- ▶ **1 incubateur inter-universitaire** : IMPULSE
- ▶ **1 Centre européen d'entreprises et d'innovation (CEEI)** avec deux pépinières d'entreprises : Marseille Innovation et l'Hôtel Technoptic
- ▶ **1 Institut Carnot** : l'Institut Carnot STAR
- ▶ **8 laboratoires de recherche publique** : LAM (Laboratoire d'Astrophysique de Marseille), IM2NP (Institut Matériaux Micro-électronique et Nanosciences de Provence), LIF (Laboratoire d'Informatique Fondamentale), I2M (Institut de Mathématiques de Marseille, LMA (Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique), M2P2 (Mécanique, Modélisation et Procédés Propres), IUSTI (Institut Universitaire des Systèmes Thermiques Industriels), IRPHÉ (Institut de Recherche sur les Phénomènes Hors Équilibre)
- ▶ **15 plates-formes technologiques**
- ▶ **2 départements de l'UFR Sciences d'Aix-Marseille Université** : mécanique et mathématiques
- ▶ **Tête de réseau du pôle de compétitivité imagerie-photonique** : OPTITEC
- ▶ **1 FabLab** : FabLab Marseille
- ▶ **2 600 étudiants**
- ▶ **2 écoles d'ingénieurs** : Centrale Méditerranée et Polytech Marseille
- ▶ **3 écoles d'informatique privées** : Supinfo, Institut G4 et Esimed
- ▶ **2^e pôle de recherche français en mécanique-énergétique** après l'Île-de-France

PLAN DU TECHNOPOLE

<https://technopole-marseille.com/fr/accescontact>

COMMERCES & SERVICES

- ▶ **BANQUE POPULAIRE PROVENÇALE ET CORSE**
1, rue Augustin Fresnel
- ▶ **LCL CRÉDIT LYONNAIS** – 305, rue Albert Einstein
- ▶ **OPTICIEN KRYS** – 1, rue Augustin Fresnel
- ▶ **CHARLÈNE OPTIQUE** – 305, rue Albert Einstein
- ▶ **GRAND FRAIS et BOULANGERIE MARIE BLACHÈRE**
262, rue Albert Einstein
- ▶ **LE FOURNIL DU TECHNOPOLE** – 305, rue A. Einstein
- ▶ **LAVERIE TECHNOPOLE LAM** – Résid. Parc Athéna – Rue Louis Leprince-Ringuet

MÉDICAL

- ▶ **CENTRE MÉDICAL** – 1, rue Augustin Fresnel
- ▶ **CENTRE MÉDICAL « LE CANTON VERT »** – Ouvert 7 jours/7 de 9 h à 22 h – 107, boulevard Bara (au-dessus du Carrefour Contact)
- ▶ **ESPACE SANTÉ L'ANNONCIADÉ** – Bd Bara (face au centre médical « Le Canton Vert ») – Laboratoire d'analyse médical Cerballiance / Kiné
- ▶ **RÉSIDENCE PARC ATHÉNA** – Rue Louis Leprince-Ringuet (dentiste)
- ▶ **CAP ÉQUILIBRE** – 6, rue Louis Néel (ostéopathie, kinésithérapie, podologie...)
- ▶ **BASTIDE BLANCHE ESPACE SANTÉ** – 6, rue John Maynard-Keynes (kinésithérapie, ostéopathie, infirmières, psychologie, neuropsychologie...)
- ▶ **PHARMACIE DU TECHNOPOLE** – 1, rue A. Fresnel
- ▶ **PHARMACIE DE L'ÉTOILE** – Centre commercial « Le Canton Vert » – 107, bd Bara

ACCÈS

Le campus se trouve à 10 minutes à pied de la station de métro « La Rose », que l'on peut également rejoindre en bus, avec le B3B (arrêt « Technopôle – Centrale Marseille », devant l'entrée principale). Les horaires donnés ci-dessous sont à titre indicatif.

DEPUIS LE MÉTRO LA ROSE VERS L'ÉCOLE

Horaires de septembre à juillet

Du lundi au vendredi												
H	Horaires				Fréquences moyennes				Horaires			
	4	5	6	7	9h00		16h00		19	20	21	22
min.	00	00	00		8 min		10 min		8 min		15	15
	30	30									30	30
											45	45

samedi												
H	Horaires				Fréquences moyennes				Horaires			
	4	5	6	7	9h00		16h10		19	20	21	22
min.	00	00	00				10 min				00	00
	30	30									15	15
											30	30
											45	45

dimanche & fériés																			
H	Horaires																		
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
min.	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
	30	30	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
			30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
			45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45

horaires verts
voir les dates sur rtm.fr dans la rubrique Infos trafic

Du lundi au vendredi												
H	Horaires				Fréquences moyennes				Horaires			
	4	5	6	7	9h00		16h00		19	20	21	22
min.	00	00	00		10 min						00	00
	30	30									15	15
											30	30
											45	45

samedi - dimanche & fériés : horaires bleus

INFOS EN TEMPS RÉEL Prochains passages à cet arrêt

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

App Store

Google play

Consultez les horaires et itinéraires de toutes les lignes du réseau Bus, Métro, Tramway, Navettes maritimes.

DEPUIS L'ÉCOLE VERS LE MÉTRO LA ROSE

Horaires de septembre à juillet

Du lundi au vendredi												
H	Horaires				Fréquences moyennes				Horaires			
	4	5	6	7	9h10		16h10		19	20	21	22
min.	17	17	09		8 min		10 min		8 min		02	12
	47	47									12	27
											27	42
											42	57
											57	

samedi													
H	Horaires				Fréquences moyennes				Horaires				
	4	5	6	7	9h10		16h10		18	19	20	21	22
min.	17	17	10				10 min				50	01	12
	47	47									12	27	42
											42	57	57

dimanche & fériés																			
H	Horaires																		
	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
min.	12	12	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07	07
	42	42	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
			37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37
			52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52	52

horaires verts
voir les dates sur rtm.fr dans la rubrique Infos trafic

Du lundi au vendredi													
H	Horaires				Fréquences moyennes				Horaires				
	4	5	6	7	9h10		16h10		18	19	20	21	22
min.	17	17	10		10 min						50	01	12
	47	47									12	27	42
											42	57	57

samedi - dimanche & fériés : horaires bleus



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Instance consultative de l'École, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail veille et procède à l'examen des questions relatives à l'hygiène, la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels et des élèves (usagers) de l'École.

Le CHSCT se réunit au minimum trois fois par an. En formation classique, il est composé des représentants de l'administration, des personnels, du médecin de prévention et du conseiller de prévention.

En formation élargie aux représentants des usagers, deux élèves désignés par les membres élus du CA participent avec voix consultative aux réunions du Comité.

LES COMPÉTENCES DU CHSCT

Le CHSCT peut se réunir en formation élargie aux représentants des élèves (4 représentants : 2 titulaires et 2 suppléants) pour procéder à l'analyse de risques dans les domaines suivants : l'organisation et l'environnement physique du travail, l'aménagement des postes de travail et l'adaptation à l'homme, la construction, l'aménagement et l'entretien des locaux, les nouvelles technologies et leurs incidences sur les conditions de travail, les situations de risques particuliers.

En décembre 2022 et à l'issue des élections professionnelles nationales de la fonction publique, le CHSCT va fusionner avec le CT (Comité Technique) et devenir le CSA (Comité Social d'Administration).

Le CSA (en formation spécialisée) aura des prérogatives similaires au CHSCT actuel, il sera

compétent sur toute question relative à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène et à la sécurité. Toutes les précisions sur le CSA (prérogatives, composition...) vous seront communiquées en temps voulu.

Pour contacter vos représentants santé et sécurité étudiants du CHSCT, adressez un courriel à RSSE@centrale-marseille.fr

CONSIGNES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ

Vous devez consulter les consignes de sécurité affichées dans tous les lieux de passage.

EXERCICES D'ÉVACUATION

Vous devez participer aux exercices d'évacuation et suivre les consignes de sécurité données par les personnes chargées de l'évacuation des locaux.

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Un DUERP est consultable par tous, au PC Sécurité de l'École (Équerre 1 – Niveau 1).

DÉFIBRILLATEURS SUR SITE

Deux défibrillateurs sont à disposition sur le site, au PC Sécurité et 1 au RDC du bâtiment La Jetée, en face de l'ascenseur.

CONTACTS

ACCIDENT : PC Sécurité (04 91 05 44 07) puis les secours (112 ou 15)

SÉCURITÉ / SÛRETÉ : PC Sécurité (04 91 05 44 07)

HANDICAP

Des dispositions réglementaires, prévues par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, existent pour assurer aux étudiants en situation de handicap des conditions matérielles et pratiques adaptées à leurs besoins au cours de leurs études et/ou des épreuves d'examen.

LES AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES

Aménagement du temps de cursus : Des adaptations de cursus (allongement, morcellement...) peuvent être mises en place en concertation avec les responsables pédagogiques.

Les dispenses d'assiduité ne peuvent être accordées qu'en accord avec les modalités de contrôle des connaissances. Les délais de rendu de travaux peuvent être allongés.

Prise de notes et/ou photocopie des cours : L'École gratifie, en qualité de preneur de notes, un étudiant de la même promotion et inscrit dans les mêmes UE que l'étudiant en situation de handicap. Il est aussi possible de se faire rembourser ses cartes de photocopies.

Soutien pédagogique : Un soutien pédagogique (tutorat) peut être apporté par un étudiant d'un niveau supérieur. Les aides gratifiées sont soumises à la décision de la commission d'attribution des aides.

LES AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS

Selon la loi du 11 février 2005, il est possible de mettre en place des aménagements aux examens. L'étudiant doit alors respecter les dates de dépôt de la demande. Vous pouvez vous renseigner auprès du référent handicap.

Adaptation des sujets d'examen

- **Pour les étudiants malvoyants**, l'agrandissement des sujets d'examens est possible. Pour les étudiants non-voyants, les sujets peuvent être proposés en braille.
- **Pour les étudiants sourds**, la conversion des épreuves orales en épreuves écrites ou la mise en place d'interprétariat LSF peuvent être envisagées.

Assistance d'un secrétaire : Si vous êtes empêché d'écrire manuellement, vous pouvez bénéficier d'un secrétaire qui rédige sous votre dictée. Le secrétaire, d'un niveau égal ou supérieur à celui du diplôme visé, est recruté par la direction de la formation. Vous composez dans une salle particulière.

Aides techniques : Vous pouvez être autorisé à composer sur un ordinateur portable (prêté par l'école) avec des logiciels adaptés. Il peut vous être autorisé d'utiliser votre bloc braille après vérification par les services informatiques des composantes. Ces aménagements ne sont réalisés qu'après avis médical du médecin du SIUMPPS.

LES AIDES À LA PERSONNE

Pour toutes les aides qui ne concernent pas directement les études et les examens (transport particulier, aide aux gestes de la vie quotidienne...), l'étudiant devra s'adresser à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la région www.mdpf.fr

Pour toute question, contacter le référent handicap de l'école en adressant un courriel à l'adresse suivante : referent-handicap@centrale-marseille.fr

COSEM

Dans le cadre d'une convention, Centrale Méditerranée est partenaire du Centre de santé COSEM pour :

- favoriser l'accès aux droits des étudiants, y compris les étudiants étrangers,
- agir sur les difficultés d'accès aux soins et les inégalités sociales de santé,
- organiser l'accompagnement en santé des étudiants,
- faciliter l'accès aux actions de prévention et de promotion de la santé
- accompagner de façon prioritaire et privilégiée les situations d'urgence médicales et psychologiques.

Pour tout autres situations médicales, le cabinet médical partenaire est un centre de santé pluridisciplinaire (médecine générale et spécialisée) de Secteur 1 (donc sans dépassement d'honoraires) qui vous accueille de 9 h à 19 h du lundi au samedi avec ou sans rendez-vous au 22, place Castellane – 13006 Marseille.

Le recours à ce cabinet est entièrement confidentiel. 24, place Castellane, 13006 Marseille.

Le centre propose des rendez-vous de médecine générale mais aussi de spécialités : gastro-entérologie, chirurgie maxillo-faciale et stomatologie, chirurgie orthopédique et traumatologique, chirurgie urologique, chirurgie dentaire, gynécologie obstétrique, ophtalmologie, pneumologie, pédiatrie, et radiologie...

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 18 h, avec ou sans rendez-vous pour la médecine générale et sans rendez-vous pour les urgences dentaires.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 04 20 10 56 50 et via le site Doctolib en cherchant COSEM Marseille.

SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (SIUMPPS)

52, avenue Escadrille Normandie-Niémen
13013 Marseille
04 91 28 84 71

siumpps-stjerome@univ-amu.fr

ou contacter le gestionnaire administratif de cursus (bureau 1A, 2A, 3A, Pro)

Par ailleurs, si vous rencontrez des difficultés personnelles particulières et que vous souhaitez être aidé afin de les surmonter, adressez un mail à santeetudiant@centrale-marseille.fr

Centrale Méditerranée a déployé un dispositif complet d'écoute et de signalement afin de gérer les situations susceptibles de ou portant atteinte à l'intégrité physique et morale de l'ensemble de sa communauté.

ÉCOUTE & PRÉVENTION

Un premier dispositif s'appelle l'**AnTenne**, dont les membres sont formés à l'écoute et engagés à la confidentialité et la discrétion. Ce dispositif offre un service d'écoute et d'orientation aux étudiants confrontés à des difficultés (ex. : mal être, souffrance, dévalorisation, déprime, dépression, décrochage social et/ou scolaire, conduites de rupture, conduites violentes ou dépendantes, violences sexuelles, harcèlement, etc.) afin d'accompagner au mieux la réussite sociale et scolaire. L'**AnTenne** anime également et coordonne des actions de sensibilisations et de prévention pour toutes les questions liées à la santé et la sécurité des étudiants.

Informations et contact

www.centrale-marseille.fr/fr/lantenne-prevention
antenne-groupeprevention-membres@listes.centrale-marseille.fr

**DISPOSITIF DE SIGNALEMENT**

Le formulaire « CoSign » permet à toute personne de l'École (personnel et étudiants, habitant du site et visiteurs) victime, témoin directe ou indirecte, de signaler toute situation de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes ou sexuelles. Ces agissements peuvent avoir lieu sur le campus, à l'extérieur ou en ligne. Ils peuvent être le fait d'étudiants ou d'étudiantes, d'enseignants ou d'enseignantes, de personnels ou de personnes extérieures. Une cellule dédiée constituée par des membres formés à la gestion de ces situations recevra votre signalement.

+ d'infos :

cf. le dispositif et procédure de signalement de Centrale Méditerranée

RÉFÉRENTS DE L'ÉCOLE

Centrale Méditerranée a désigné, pour 12 missions à enjeux prioritaires, ses 7 référents. Chargés en particulier d'apporter tout conseil utile au respect des principes et obligations imposés dans le cadre de leurs missions et désignation, ils accompagnent l'établissement par des recommandations pour le déploiement de ses politiques dans les champs de missions spécifiques :

- déontologie, alerte et intégrité scientifique
- égalité, diversité et inclusion
- racisme, antisémitisme et laïcité
- développement durable et RSE
- protection des données
- conseiller prévention
- fonctionnaire sécuritén défense et radicalisation

Pour plus de précisions sur leurs missions ou pour les contacter, se rendre sur le formulaire dédié à l'adresse suivante :

SOUTIEN PÉDAGOGIQUE ET ÉCOUTE

Catherine Jazzar (04 91 05 45 63)
catherine.jazzar@centrale-marseille.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Florence Fouque
Assistante de service social au CROUS
Reçoit sur rendez-vous via service-social.crous-aix-marseille.fr
2^e jeudi du mois (9 h / 12 h) : L'AnTenne
Lundi (9 h / 12 h) : Polytech
Mercredi, jeudi et vendredi (8 h 30 / 11 h 30) : CROUS Saint-Charles
Joignable en dehors des permanences au 04 91 62 83 76

PSYCHOLOGUE

Consultations prévues par le CROUS, sur l'école un jeudi sur trois de 12 heures à 15 heures ; séances de 45 minutes. Les rendez-vous sont pris via la plateformes : www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

GESTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

L'École, soucieuse d'intégrer la protection des données personnelles au cœur de son fonctionnement, a mis en place une véritable gouvernance des données sur les bases d'une démarche qualité/conformité des données. Cette gouvernance se déploie autour d'un plan d'action concret :

- › Organiser et animer une véritable politique des données en sensibilisant et en formant l'ensemble des gestionnaires aux enjeux et obligations de la gestion de donnée et de la protection des données personnelles en particulier
- › Suivre et documenter la conformité/qualité des données sur la base de procédure et processus de collecte et de traitement de la donnée
- › Définir les règles de collecte et de partage des données

- › Cartographier les données, leur processus de production et leurs usages au sein de l'établissement ou en externe dès lors qu'elles sont traitées pour son compte
- › Maîtriser le flux des données.

L'ensemble de ces activités participent à l'optimisation, la rationalisation et la conformité de la gestion des données de l'École.

Le Comité des données est chargé de coordonner l'ensemble des activités autour de la donnée auquel participe conjointement le DPO de l'École.



Information sur la gestion de vos données personnelles

FINANCEMENTS

Aucun élève ingénieur ou étudiant quel qu'il soit, ne sera pénalisé dans sa scolarité pour des raisons financières.

BOURSES

Il existe de nombreuses aides au financement sous différentes formes : les bourses sur critères sociaux (BCS), les bourses départementales, les prêts d'honneur ou encore, pour l'international, l'allocation Erasmus +, l'aide à la mobilité internationale...

Sur le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante, la première démarche à faire est le Dossier Social Étudiant, DSE.

Actuellement tout élève français peut obtenir, en fonction de sa situation familiale :

- › une bourse nationale de l'enseignement supérieur (BCS) accordée par le Rectorat,
- › une bourse départementale de l'Enseignement Supérieur accordée par certains Conseils Généraux (dossier à retirer dans la mairie du domicile familial),

- › un prêt d'honneur accordé par le Rectorat,
- › une bourse de voyages (en fonction des pays de destination) par le Rectorat,
- › une bourse de mobilité par le ministère de l'Éducation nationale.

LE DSE (DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT)

Une seule démarche suffit pour demander une bourse et/ou un logement en résidence universitaire : le dossier social étudiant.

Connectez-vous au portail dédié entre le 15 janvier et le 15 mai de chaque année pour la rentrée suivante. Après cette date, la demande de bourse sera examinée et traitée, mais le paiement de la bourse pourra connaître un délai.

Il est possible de s'adresser au Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
69, quai d'Orsay – 73340 Paris cedex 07
Tél. 01 44 18 53 00

RESPONSABILITÉS

Consciente de ses responsabilités environnementale, sociale et économique, l'École promeut des valeurs d'éthique, de responsabilité et d'exemplarité. Pour ce faire, elle veille et contribue à l'amélioration constante de ses pratiques et de ses modes d'organisation, de fonctionnement et de consommation.

- › Pour ses achats, l'École s'est donc engagée dans une promotion ambitieuse du développement durable, tant en amont de ses projets (dans l'élaboration de ses besoins) qu'avec ses prestataires (sélection des titulaires puis suivi des marchés).
- › Pour ses déchets, vous retrouverez disposés à divers endroits du site des bacs à tri sélectif. Vous serez vite familiarisé avec le code couleur intuitif.
- › En matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles Centrale Méditerranée s'engage en affirmant une volonté forte et renouvelée d'avancer concrètement dans le domaine de l'égalité réelle en milieu professionnel. À cet égard, l'École souhaite offrir la garantie de la cohérence des actions menées en faveur de l'égalité professionnelle. Elle propose pour ce faire, un plan trisannuel qui s'appuie sur un diagnostic de la situation comparée des femmes et des hommes au sein de l'Établissement et sur les données du bilan social. Il vise à établir un point de situation sur la base des actions déjà réalisées ainsi qu'un plan d'action visant à réduire les inégalités de situation entre les femmes et les hommes au sein de l'École. Il vise à être renouvelé à échéance afin de pérenniser la recherche de l'équilibre. Plus largement, la diffusion de cette culture de l'égalité entre les femmes et les hommes doit irriguer davantage, quel que soit le champ d'action.

LE LABO SOCIÉTAL

Le Labo sociétal mène des projets d'innovation sociale dans les champs de l'éducation et de la formation, en lien aux enjeux d'égalité des chances (ouverture sociale, handicap, égalité femme-homme...)

Sa mission est aussi de porter l'attention des élèves ingénieurs et des personnels de l'École aux enjeux éthiques et environnementaux liés à ces projets.

Les élèves ont l'opportunité d'y participer et de s'y engager de plusieurs manières. Le Labo sociétal est l'interlocuteur des élèves pour le service citoyen.





INFOS

PRATIQUES

Le site est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 20 h et le samedi sur demande.

RESTAURATION

Vous pouvez accéder au restaurant universitaire géré par le CROUS (proche du grand amphi).
Horaires : du lundi au vendredi de 11 h à 14 h.
Offre cafeteria dès le matin.

Renfort de tables en extérieur mis à disposition et protocole sanitaire strict appliqué (GHA, peu de manipulation, pas d'usage de micro-ondes, etc.).

Pour régler, vous pouvez utiliser votre carte étudiant et la recharger grâce au système Izly (service vous permettant de payer sur tous les points d'encaissement des CROUS).

www.izly.fr/

Vous pouvez profiter d'une offre de restauration sur le Technopôle de Château-Gombert (cf p. 6)

ZONE EN TRAVAUX

Pour vous accueillir dans de belles conditions, l'école investit dans l'aménagement de nombreux espaces. Certaines zones du campus vont être prochainement mises en chantier ou livrées !

- Gymnase : livraison été 2022
- MC² : travaux en cours
- Plot 3 : travaux en cours
- Plot 4 : travaux en cours, finalisés été 2022

ESPACE NUMÉRIQUE

Vous aurez une présentation spécifique des différents outils numériques et applicatifs de l'École. Voici les éléments essentiels :

- **les identifiants :**
<https://cri.centrale-marseille.fr/fr/faq/comptes-numeriques-a-l-ecm>
- **l'ENT, point d'entrée pour tous les services** (moodle, gestion d'incidents, etc.)
<https://my.centrale-marseille.fr>
- **le site de la DSI :**
<https://cri.centrale-marseille.fr> où il y a tous les documents pour l'utilisation des services numériques, des recommandations, des FAQ, etc.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation a pour mission d'acquiescer et de gérer l'ensemble des ressources documentaires nécessaires à la formation des étudiants. Il a un rôle de formateur auprès des usagers pour l'accès à l'information scientifique et technique et a également une mission d'ouverture culturelle.

Le lieu est ouvert à tous.

Les prêts sont possibles jusqu'à 12 documents pour une durée de 3 semaines, renouvelable.

COLLECTIONS

Papiers

- 5 000 documents en accès libre et empruntables (livres, magazines et journaux, dvd...)
- Des pôles documentaires en lien avec les enseignements de l'École, mais également une offre conséquente en lecture de loisirs (romans, BD...)

Numériques

Un portail dédié sur l'ENT avec l'accès à diverses ressources numériques :

- Techniques de l'Ingénieur, le portail de référence sur les métiers de l'ingénierie avec un accès en illimité à tous les articles et dossiers

- Europresse : accès à des milliers de titres de la presse en ligne
- Assimil : méthode d'apprentissage des langues
- Le catalogue pour trouver tous les livres et accéder à son compte lecteur (<https://catalogue.univ-amu.fr/>)
- Nos réseaux sociaux : Instagram, Facebook et Twitter

SERVICES

- Des formations à la recherche d'information (parce qu'il n'y a pas que Google dans la vie !) et des actions de sensibilisation au plagiat.
- Des animations culturelles tout au long de l'année :
 - Des expositions (à venir « Arts et sciences : destins croisés » à l'automne 2022)
 - Des sorties culturelles proposées dans les musées ou des balades patrimoniales
- Médiation numérique
 - Chaque mois, toute l'actualité du centre de documentation -> Newsletter #Infodoc
 - Régulièrement nos sélections et coups de cœur sur instagram -> @doc-ecm #vendredilecture

Contact

doc@centrale-marseille.fr



VOTRE ANNUAIRE PRATIQUE

& ORGANIGRAMME DES SERVICES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

La Jetée, niveau 2
dgs@centrale-marseille.fr
Directrice Générale des Services
Aline Moulin (44 24)

Directrice Générale des Services Adjointe
Margalith Benech-Kopelienskis (46 07)

Assistants DGS : Sylvia Natoli (45 76)

CABINET

La Jetée, niveau 2
cabinet@centrale-marseille.fr
Cheffe de Cabinet : Marie Barthès-Vetrano (45 02)
Assistante de direction : Chantal Kerdavid (46 46)
Contenu éditorial : Sandra Lorenzo (xx xx)

COMMUNICATION

La Jetée, niveau 2
Ouverture du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30
communication@centrale-marseille.fr
Responsable du service : Charlotte Coutagne (45 11)
PAO (publication imprimée) : Gilles Santucci (43 97)
Communication et contenu numérique :
Alexandra Dubost (46 36)
Graphiste multimédia : Camille Chabert (46 34)

RELATIONS INTERNATIONALES

La Jetée, niveau 1
Ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 15
et de 15 h à 16 h (sauf le mercredi).
Ticket RI disponible via l'ENT
Responsable du service : Emmy Arts
Mobilité en Europe : Nathalie Briffa
Mobilité hors Europe : Séverine Lumeau
Aides financières et projets : Marianne Gonsard

FORMATION ET VIE DE L'ÉLÈVE

La Jetée, niveau 1
Ouverture de 8 h à 12 h 30
Responsable du service : Sylvie Bureau (45 26)

Gestion transversale, assistante de direction :
Fatima Belabbas (44 22)

Bureau 1A : bureau1a@centrale-marseille.fr
Marie-José Ilardi (44 52), Nathalie Pascal (46 06)

Bureau 2A : bureau2a@centrale-marseille.fr
Séverine Hoang (43 51), Audrey Thiery (47 91)

Bureau 3A : bureau3a@centrale-marseille.fr
Karine Arnaud (43 58), Alexandra Navarro (xx xx)

Bureau Immersion Professionnelle :
formations-professionnalisantes@centrale-marseille.fr
Maeva Gardavoire (43 81), Anne-Sabine Grosjean (43 88)

Responsable alternance entrepreneuriat :
Françoise Perrin (44 21)

Responsable alternance en entreprise :
Guillaume Gratton (43 63)

Responsable alternance en recherche : Caroline Fossati

Cellule Pegase : Sarah Gustin (44 62),
Ann-Solenn Colleaux (44 80)

Graduate School : Alice Rageot (45 07)

RELATIONS & PARTENARIATS ENTREPRISES

La Jetée, niveau 0
Ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h
entreprise@centrale-marseille.fr
Responsable du service : Françoise Henrio (43 34)

Gestion administrative, aide au pilotage :
Carole Devin (45 77)

Relations entreprises, taxe d'apprentissage :
Virginie Saint-Aubin (44 77)

**Relations entreprises, alternance et valorisation
de la Recherche** : Georges Bérardi (43 53)

Stages entreprises : Julie Pestourie (43 55)

RECHERCHE ET VALORISATION

La Jetée, niveau 2
Responsable du service : Carine Tomassone (43 84)
Stages recherche, doctorants : Sarah Mostefa (44 10)

SYSTÈMES D'INFORMATION

Plot 2, niveau 1
Faites un ticket., via l'ENT... merci !

CENTRE DE DOCUMENTATION

Plot 6, niveau 1
Ouverture (sans interruption)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h à 17 h 15
Mercredi : 9 h à 12 h
Responsable du service : Benoît Dubost (44 01)
Documentaliste : Steve Manny (44 15)
Suivi des prêts et retours : Thierry Boulon (44 15)

CONTACT VIE ASSOCIATIVE

Directeur du Labo Sociétal :
Guillaume Quiquerez (45 18)
Cheffe de Cabinet : Marie Barthès-Vetrano (43 78)

PATRIMOINE – LOGISTIQUE – PRÉVENTION

La Jetée, niveau 0
Livraison : Thierry Veaugier (46 25)
Responsable du service : Jean-Marc Sauval (45 27)
Affaires transverses Patrimoniales et Prévention :
Sophie Julien (46 10)
Événementiel et logistique pédagogique :
France Chebance (45 04)
Entretien des bâtiments : Laurent François (43 98)

LABO SOCIÉTAL

La Jetée, niveau 1
Ouverture de 9 h à 17 h 30, du lundi au vendredi
labosocietal@centrale-marseille.fr
04 91 05 43 69
Directeur du Labo Sociétal :
Guillaume Quiquerez (45 18)
Coordinatrice du service : Sophie Dominique (43 08)
Contact pour le service citoyen :
Anouchka Bonnardel (43 69)
**Chargée de projet ingénierie pédagogique
des dispositifs d'égalité des chances** :
Léa Guichard (43 44)





RÉSEAUX

RÉSEAUX SOCIAUX

Valoriser vos initiatives étudiantes, diffuser la culture scientifique et les découvertes de nos laboratoires en cotutelle, créer un espace d'échange et de bienveillance, faire groupe, partager des souvenirs d'école, aider et informer les taupes dans leur choix, les raisons de notre présence sur les réseaux sociaux sont nombreuses.

Vous trouverez ici notre écosystème. Vous pouvez suivre votre école, interagir avec elle, nous questionner, nous interpellier sur des thématiques d'innovation d'entrepreneuriat, des enjeux sociétaux... Évidemment, rien ne vous y oblige, les réseaux sociaux sont un espace de liberté, de respect. En tout cas, c'est comme cela que nous souhaitons les voir et les utiliser.

FACEBOOK

@Ecole centrale de Marseille

Groupes privés

@CentraleMarseilleInternational

@Centrale Marseille : Relations & Partenariats Entreprises

@Centrale Marseille Communication

COMMUNAUTÉ

Facebook @admissiblesCentraleMars

Twitter @CentraleMars / #CentraleMars

LinkedIn @Centrale Marseille

Instagram @CentraleMarseille

YouTube @Centrale Marseille

ET AUSSI :

Labo sociétal

Twitter @LaboSocietal

Centre de documentation

Facebook @Centre de documentation Centrale Marseille

Twitter @CentreDocEcm

Instagram @doc_ecm

Association des alumni

Facebook @CentraleMarseilleAlumni

LinkedIn @Centrale Marseille Alumni (groupe privé)

Instagram @centralemarseillealumni

Et aussi, des groupes centraliens par pays référencés sur :

www.centraliens-marseille.fr/groups/categories/19

RÉSEAU DES DIPLÔMÉS : ALUMNI

Centrale Marseille Alumni est l'Association des Ingénieurs de l'École centrale de Marseille (AI ECM). C'est une association « loi 1901 » regroupant les diplômés de l'École Centrale de Marseille et de ses écoles fondatrices : l'EEIM, l'EIM, l'ENSPM, l'ENSSPICAM, l'EREM, l'ESCM, l'ESIM, l'ESIPSOI, l'ESM2.

Centrale Marseille Alumni regroupe aujourd'hui plus de 15 000 ingénieurs diplômés (elle est également ouverte à tous les diplômés de l'École, Masters et Docteurs) exerçant tant en France qu'à l'étranger. Elle est membre des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF), participe à la Confédération des Associations Centraliennes et Supélec (CACS) ainsi qu'à d'autres instances représentatives de ses membres comme l'UNAFIC ou l'Institut G9+.



PARTICIPEZ À LA VIE DE L'ÉCOLE

La vie démocratique et institutionnelle de Centrale Méditerranée est organisée autour de 3 instances : le Conseil d'Administration assisté par un Conseil des Études et un Conseil Scientifique. Leur fonctionnement est fixé par les statuts de l'École.

Le mandat des membres de ces 3 conseils est fixé à 4 ans à l'exception des mandats des étudiants, fixés à 2 ans.

Les membres élus de ces instances sont par ailleurs appelés à composer d'autres instances, telles que la section disciplinaire, le comité électoral consultatif, etc.

Vous souhaitez prendre part à ces instances de gouvernance ?

Contactez la Direction générale des services –
04 91 05 46 07 (ou, en cas d'absence **45 26**)
dgs@centrale-marseille.fr

Retrouvez toutes les informations concernant les instances dans le guide dédié à cet effet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus :
eluselevs-instances@listes.centrale-marseille.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

ORGANE DÉCISIONNAIRE

Détermine la politique générale de l'École, se prononce sur l'organisation des études, les programmes de recherche, d'information scientifique et technique, de coopération internationale.
Il délibère sur le règlement intérieur, vote le budget et approuve les comptes.

CONSEIL DES ÉTUDES (CE)

ORGANE DE CONSULTATION

Propose les orientations des enseignements de formation initiale et continue, examine toutes les questions concernant la vie des étudiants.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ORGANE DE CONSULTATION

Propose les orientations de politique de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

CENTRALE MÉDITERRANÉE

Pôle de l'Étoile
Technopôle de Château-Gombert
38, rue Frédéric Joliot-Curie
13451 Marseille Cedex 13

+33 (0)4 91 05 45 45
www.centrale-marseille.fr